PLAN LOCAL D'URBANISME

4. PLAN LOCAL D'URBANISME

4A2. PLAN DE ZONAGE
Planche Sud

Prescription de l'élaboration du PLU : le 20 septembre 2012
Arrêt de l'élaboration du PLU : le 30 septembre 2014
Approbation du PLU : le 12 juillet 2017
Modification n°1 approuvée le 3 juin 2022

Révision Allégée n°1 approuvée le 10 mars 2023

Lorgues

COMMUNE DE LORGUES

CITADIA

Légende

- Limite de zone du PLU
- Espace boisé classé (R123-11 a)
- Emplacement Réservé
- Servitudes d'attente de projet (SAP)
- Servitudes de mixité sociale (MS)
- Périmètre bâti d'intérêt patrimonial (L151-19)
- Périmètre d'orientation particulière d'aménagement (OAP)
- Elément de paysage (L123-1-5 III 2° et R123-11h)
- Aménagement paysager à créer
- Marge de recul
- Bâtiment pouvant changer de destination en zone A

Eléments de paysage et de patrimoine protégés
- Protection du patrimoine bâti

Zones d'Expansion de Crue identifiées sur le bassin versant de l'Argens
- Zone d'Expansion de Crue identifiées sur le bassin versant de l'Argens - à l'étude
- Zone d'Expansion de Crue identifiées sur le bassin versant de l'Argens - à préserver

Plan de prévention des risques naturels d'inondation (l'Argens et la Florieye) - 2013
- Synthèse PPRI et Aléas (voir détails en annexes)

N
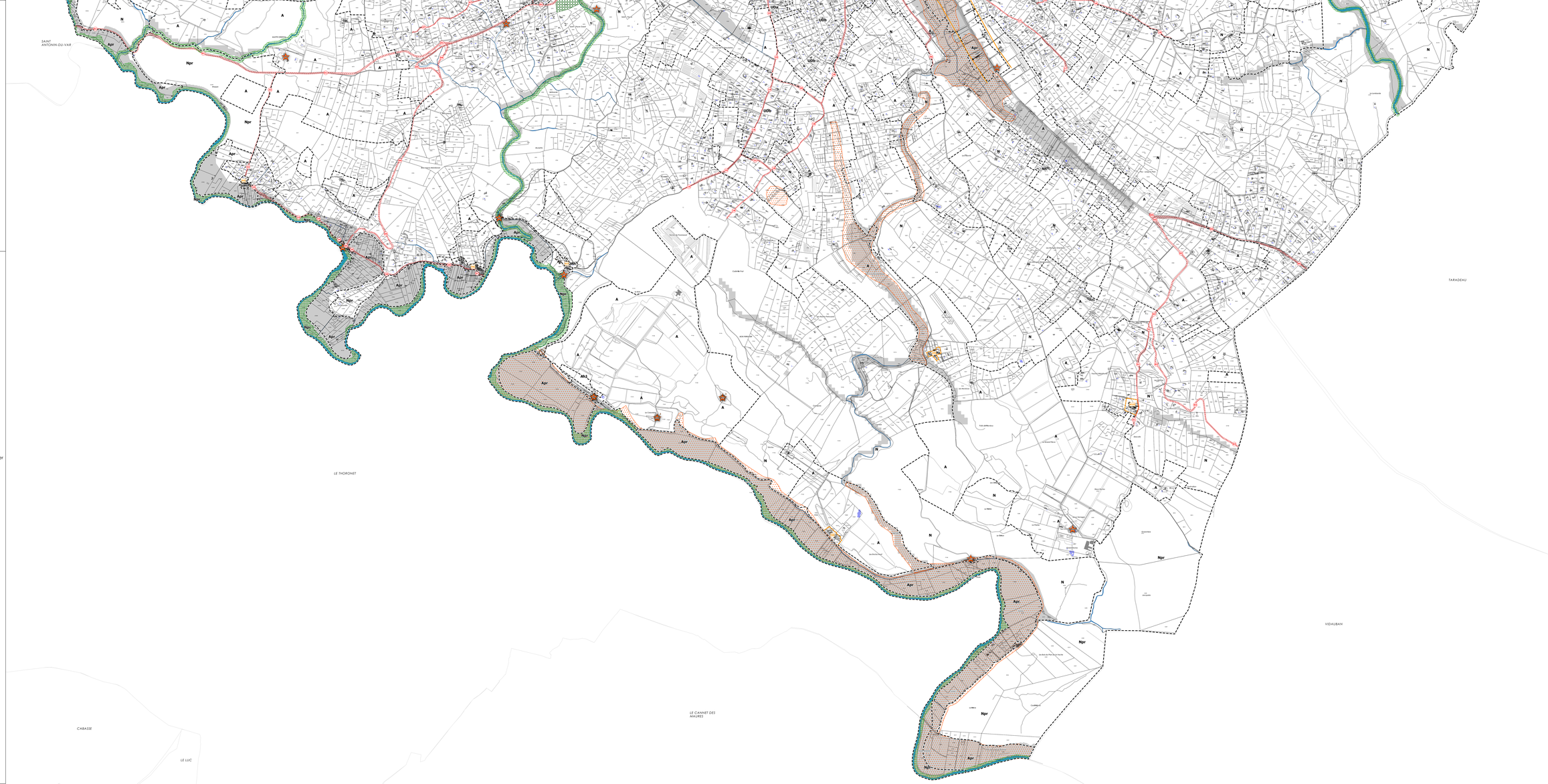
Echelle : 1/6500 ème